

**François Burgat (CNRS-IREMAM), François Gèze
(éditeur, La Découverte)**

L'Union européenne et les islamistes : le cas de l'Algérie



In Toby ARCHER and Heidi HUUHTANEN (eds.) *Islamist Opposition Parties around the World and the Potential for European Union Engagement* Finnish Institute of International Affairs, Helsinki, 2007. (p 13-25)

Résumé

Dans le monde arabe, la scène politique algérienne représente aujourd'hui le modèle archétypique du blocage résultant de la très violente répression de l'opposition islamiste par un régime autoritaire. Les seuls mouvements et partis politiques islamistes structurés sont ceux qui ont accepté de se soumettre au pouvoir réel, c'est à dire celui des services secrets militaires. L'ouverture démocratique requiert que soit donnée leur place légitime à toutes les forces politiques respectant le jeu démocratique. Elle implique de la part de l'UE : a) un soutien ferme aux forces (politiques, syndicales et de la société civile), islamistes comme laïques, aujourd'hui faibles et dispersées, qui tentent d'œuvrer pour la refondation d'un État de droit ; b) le plein respect des conventions internationales dont l'Algérie est partie, en matière de lutte contre les violations des droits humains et contre la corruption.

Abstract

The current situation in Algeria betrays an archetypal model of political obstruction/stagnation *par excellence*, born of extreme repression against the Islamist opposition by an authoritarian regime. The only organised Islamist movements and political parties currently operating, in fact, are those that have been allowed to do so because they have severely compromised their own political integrity through their dealings with the centre of power, controlled by military secret service chiefs. A genuine democratic transition in Algeria, granting a legitimate political space to all those political forces respecting the democratic process requires support from the European Union, with the following policy measures :

- a) firm support for all forces (political, trade unions and civil organisations), both Islamist and secular, that have been weakened and dispersed by political repression, and which are attempting to work for the reconstitution of a democratic State;
- b) encourage full adherence to international conventions, including the protection of human rights and anti-corruption initiatives, of which Algeria is a signatory.

Sommaire

I. Bref historique du régime algérien et de son opposition islamiste (1979-2006)	2
<i>Un régime militaire à façade civile</i>	2
<i>L'« ouverture » politique des années 1989-1991</i>	4
<i>La « sale guerre » des années 1992-1999</i>	6
<i>1999-2006 : l'impossible « sortie de crise »</i>	8
II. Les critères d'identification des interlocuteurs islamistes légalistes algériens	11
<i>Quels critères de représentativité ?</i>	12
<i>Les concurrents officiels du FIS, ou le prix de la normalisation</i>	13
<i>Les héritiers du FIS à l'intérieur et à l'extérieur</i>	14
III. Quelle politique de l'UE pour favoriser une stabilité démocratique en Algérie ?.....	16
<i>Une stabilité politique en trompe-l'œil</i>	16
<i>Des lignes d'action possibles pour l'UE</i>	17
<i>Avantages et inconvénients pour l'UE</i>	18

I. Bref historique du régime algérien et de son opposition islamiste (1979-2006)

Un régime militaire à façade civile

Au terme de la très longue colonisation française (1830-1962), c'est d'abord au nom du combat national que le Front de libération nationale (FLN) a engagé en 1954 la lutte armée pour l'indépendance. Celle-ci est obtenue en 1962, après sept ans d'une guerre particulièrement meurtrière (plus de 500 000 morts et 2,5 millions de personnes déplacées). Dans le régime autoritaire qui se met alors en place, si l'islam est proclamé religion d'État, le FLN, parti unique, revendique ouvertement une option « socialiste », où la religion tient peu de place dans le discours de mobilisation.

À partir des années 1970, l'opposition nourrit sa capacité de mobilisation dans les contradictions du modèle de développement (caractérisé par la priorité accordée au secteur public, à l'industrie lourde et à une réforme agraire très volontariste) et ensuite dans le verrouillage (plus strict encore que dans la Tunisie ou le Maroc voisins) du champ politique par le parti unique. Le contrôle du parti FLN s'opérait moins toutefois par une structure partisane populaire – à l'image des partis communistes du bloc soviétique – que, de façon très centralisée, par les puissants et omniprésents services secrets de l'armée, la Sécurité militaire (SM). En 1978, à la mort du président Houari Boumediene, le système politique franchit une étape importante : les centres de pouvoir de l'armée ne parvenant pas à s'entendre sur la désignation d'un successeur, ils nomment à la tête de l'État un homme écran (le colonel Chadli Bendjedid). Ainsi s'instaure une dichotomie entre le titulaire formel du pouvoir institutionnel et les décideurs militaires de l'arrière-scène, détenteurs du pouvoir réel.

Ce dualisme reste jusqu'à ce jour une clef de lecture essentielle du système politique algérien. Depuis, chaque chef de l'État « élu » a certes tenté de reprendre une part du pouvoir aux militaires. Mais à ce jour, aucun n'y est parvenu. Et, depuis 1990, l'emprise des services secrets de l'armée, le Département de renseignement et de sécurité (DRS, nouvelle appellation de la SM), n'a cessé de s'accroître, jusqu'à devenir hégémonique au sein du pouvoir réel. Le blocage progressif du système a en effet débouché, au mois de janvier 1992, sur un coup d'État militaire et sur une guerre civile sanglante (200 000 morts), marquée par des formes inédites de terrorisme d'État, méthodiquement organisées, dans le plus grand secret, par les chefs du DRS. Conjointement, ces derniers ont conduit avec succès une politique de désinformation systématique, à l'échelle nationale et internationale, visant à attribuer ces violences exclusivement à l'« intégrisme islamique ». Les effets de cette double politique (terrorisme d'État et désinformation) continuent aujourd'hui à structurer les principales dynamiques politiques algériennes.

Derrière la façade civile dirigée par le président Abdelaziz Bouteflika (élu en

1999 et réélu en 2004), le véritable maître du pouvoir est désormais le général Mohamed Médiène, dit « Tewfik », chef du DRS depuis septembre 1990. Avec ses alliés civils et militaires, il contrôle totalement la scène politique, l'activité économique et l'administration. Surtout, il contrôle les puissants circuits de corruption nourris par la rente pétrolière et gazière : la maîtrise de ces circuits constitue le cœur même et la raison d'être du pouvoir occulte des « décideurs » militaires.

Ce n'est que dans ce cadre historique que peuvent être comprises les formes et les évolutions très particulières qu'ont connues les mouvements politiques islamistes en Algérie, depuis leur apparition dans les années 1980. Auparavant, leur expression était rigoureusement interdite : le pouvoir contrôlait toute opposition grâce à une politique de redistribution des revenus pétroliers assurant plus ou moins la paix sociale, mais aussi par une répression sophistiquée et par un encadrement rigoureux de l'islam, dont les structures proprement religieuses étaient domestiquées selon des méthodes directement inspirées de celles du colonisateur français.

L'« ouverture » politique des années 1989-1991

Au début des années 1980, dans une conjoncture économique difficile (reflux des cours du pétrole, échec évident du modèle industriel), le président Bendjedid lance une politique de libéralisation économique. En octobre 1988, les tensions sociales et les divisions internes du pouvoir se traduisent par de violentes émeutes populaires. Avant de les réprimer très violemment (au prix de 500 morts), un clan du pouvoir les encourage, espérant en faire une arme contre ses concurrents. En février 1989, une Constitution relativement pluraliste est adoptée, scellant la fin du régime de parti unique. En ouvrant la scène politique légale à toutes les forces politiques, les différents clans du pouvoir militaire prennent acte de l'épuisement du modèle antérieur. Et ils font le pari qu'un tournant plus libéral, sur le plan politique comme sur le plan économique, sera plus favorable au développement de leurs filières d'enrichissement illégal. Mais il s'agit d'une ouverture « contrôlée » : les « décideurs » comptent toujours sur

la puissance intouchée de la Sécurité militaire pour maîtriser le champ politique.

Dans un contexte marqué par l'exacerbation des divisions entre les centres de pouvoir, le Front islamique du salut (FIS) est créé en mars 1989 (il obtiendra son agrément officiel en septembre de la même année). Plus qu'un parti politique classique, c'est une fédération de la plupart des tendances de l'islam politique algérien, qui s'étaient progressivement structurées dans les années 1980 (à l'exception de la branche proche des Frères musulmans égyptiens). Et dès sa fondation, une partie significative des membres de son instance dirigeante (*majlis ech-choura*) est constituée d'agents de la SM (caractéristique qui n'est pas propre au FIS, puisque ces agents sont également présents dans tous les autres partis politiques légalisés dans cette période). En juin 1990, le FIS remporte successivement, au détriment des formations de l'opposition « laïque », les élections municipales et départementales.

Les relations se dégradent entre les dirigeants du FIS et les autorités, qui s'efforcent de les radicaliser et de les diviser. C'est en 1991 que les chefs de la SM favorisent ainsi la création de deux partis islamistes concurrents, qui leur sont *de facto* inféodés : le mouvement Hamas de Mahfoud Nahnah (lié aux Frères musulmans égyptiens) et le Mouvement de la Nahda islamique (MNI) d'Abdallah Djaballah.

Malgré cela, les candidats du FIS remportent également le premier tour des législatives de décembre 1991 (avec 47,3 % des suffrages exprimés – contre 5,4 % pour Hamas et 2,2 % pour le MNI –, soit 24,5 % du corps électoral ; un taux qui sous-estime toutefois l'audience réelle du FIS, nombre d'électeurs ayant perdu l'habitude de voter du fait du discrédit des précédents scrutins « officiels »). Dans ce contexte, les chefs de l'armée (au premier rang desquels les généraux Khaled Nezzar, ministre de la Défense, et Mohamed Lamari) et de la SM décident de contraindre le président de la République à démissionner, le 11 janvier 1992. Ils prononcent la dissolution du Parlement. Le chef de l'État est remplacé par un « Haut Comité d'État » (HCE) créé pour la circonstance et dominé par le général Khaled Nezzar. La direction formelle de l'État est confiée

à un exilé politique au passé nationaliste prestigieux, Mohamed Boudiaf.

Le HCE met alors fin au processus électoral, et proclame l'état d'urgence le 9 février 1992, puis l'interdiction du FIS. En juin 1992, le nouveau président est assassiné. Il est établi aujourd'hui que les responsables du crime sont les chefs de l'armée, dont les circuits de corruption étaient menacés par Boudiaf. Dès lors, commence l'ère de la confrontation directe, qui caractérise jusqu'à ce jour la vie politique algérienne.

La « sale guerre » des années 1992-1999

Les militaires se lancent dans un processus de « remodelage » autoritaire de la scène politique et dans une véritable guerre contre l'opposition islamiste, puis contre l'ensemble de la population. Ils le feront avec d'autant plus de succès que leur entreprise va, à peu de choses près, recueillir le soutien de l'ensemble de la communauté internationale. Dans cette « sale guerre », les généraux algériens vont utiliser, à une échelle inédite, toutes les méthodes de guerre « contre-insurrectionnelle » mises au point par l'armée française durant la première guerre d'Algérie. Arrestations massives, exécutions extrajudiciaires et usage systématique de la torture ont vocation à affaiblir, mais également à radicaliser, la base de l'opposition parlementaire islamiste : en éliminant toute perspective d'expression démocratique par la voie des urnes, l'objectif clairement poursuivi est de pousser toute opposition islamiste au seul choix de la violence, pour mieux justifier son « éradication ».

Des groupes islamistes, issus de mouvances radicales minoritaires opposées au FIS, se lancent alors dans la lutte armée. Mais parallèlement, dès 1992, des agents du DRS infiltrent les nouveaux « Groupes islamiques armés » (GIA) : à l'époque, même si la majorité des leaders et des membres des GIA sont indépendants, certains de ses « émirs » sont des officiers du DRS en mission, se faisant passer pour des déserteurs, ou des islamistes « récupérés » ou retournés par les services. Dans le même temps, le DRS favorise délibérément l'expansion des groupes armés, par une stratégie sophistiquée utilisant la répression de masse ciblant spécifiquement les jeunes hommes, poussés à rejoindre les maquis

pour échapper à la torture ou pour se venger. Les officines du DRS fabriquent pour ces groupes manipulés des communiqués « islamistes » au ton très provocateur, ciblant diverses composantes de la société, et les conduisent à multiplier, « au nom de l'islam » les assassinats de civils nationaux et étrangers.

À partir du début 1995, tous les « émirs » indépendants ont été éliminés et les GIA sont totalement sous le contrôle des agents du DRS et seront de plus en plus utilisés par ses chefs comme une arme de terreur contre les populations civiles, jusqu'aux terribles massacres de 1997 ; tandis que les forces spéciales de l'armée, frappant également surtout des civils, sont régulièrement empêchées par leurs chefs de liquider complètement les maquis « islamistes ». Durant les deux premières années de la guerre, certains anciens cadres du FIS tentent sur le terrain de fédérer les multiples petits groupes engagés dans la lutte armée. Une partie d'entre eux fera allégeance au GIA en mai 1994, contre l'avis de l'instance exécutive du FIS à l'étranger, tandis que d'autres, proches de cette dernière, vont créer en juin 1994 l'Armée islamique du salut (AIS). Mais celle-ci sera très vite infiltrée par le DRS, et en butte à une guerre sans merci de la part des GIA. D'où une situation d'hyperviolence généralisée, que la désinformation soigneusement organisée par le DRS attribue exclusivement à l'islamisme.

Les autorités militaires réussissent ainsi à criminaliser, aux yeux d'une opinion internationale trop crédule, son opposition principale. Et après avoir éliminé physiquement (ou retourné) la plupart de ses cadres, pour parfaire la marginalisation institutionnelle de sa base électorale, les « décideurs » s'emploient à valoriser des pseudo-oppositions marginales. À partir de 1995, un certain nombre de formations, y compris islamistes (comme le Hamas de Mahfoud Nahnah, qui deviendra le « Mouvement de la société pour la paix », et le MNI d'Abdallah Djaballah, devenu En-Nahda, puis El Islah), vont être conviées à participer au jeu parlementaire. Un jeu « pluraliste » purement formel, puisque les élections sont systématiquement truquées et que des réformes constitutionnelles (dont la création d'une seconde chambre) limitent considérablement le pouvoir du Parlement et donc l'enjeu électoral.

En janvier 1995, prend place un épisode politique particulièrement important, puisqu'il indique jusqu'à ce jour le cadre de la transaction politique qui pourrait sortir l'Algérie de la longue crise qu'elle traverse depuis plus de quinze années. À l'initiative de la communauté catholique italienne Sant'Egidio, les principaux courants partisans d'une solution politique se réunissent à Rome : le FIS, le FLN, le FFS (Front des forces socialistes, de Hocine Aït-Ahmed), le MDA (Mouvement pour la démocratie en Algérie, de Ahmed Ben Bella), le PT (Parti des travailleurs, de Louisa Hanoune), En-Nahda, la Jeunesse musulmane contemporaine et la LADDH (Ligue algérienne de défense des droits de l'homme). Les représentants de ces organisations s'accordent pour la première fois pour signer un « contrat national » : celui-ci propose au pouvoir des « négociations » pour mettre fin à la « guerre civile » et demande notamment la « non-implication de l'armée dans les affaires politiques », la « libération effective des responsables du FIS et de tous les détenus politiques », l'« arrêt de tous les affrontements » et le « retour à la légalité constitutionnelle et à la souveraineté populaire ». Tous les participants – y compris, donc, les islamistes du FIS – affirment le « rejet de la violence pour accéder ou se maintenir au pouvoir », le « respect de l'alternance politique à travers le suffrage universel » et la « consécration du multipartisme ».

Immédiatement, ce « contrat national » est violemment dénoncé par le régime et, très significativement, par toutes les forces d'opposition « formelle » sur lesquelles il était parvenu à étendre son contrôle.

1999-2006 : l'impossible « sortie de crise »

Fin 1998, la société algérienne est profondément brisée par près de sept ans de guerre, en particulier par les massacres atroces de populations civiles effectués par les GIA *made in DRS*. Ayant ainsi bridé pour longtemps toute velléité d'opposition, en particulier islamiste, les chefs de l'armée et du DRS décident alors de tourner formellement la page. Ils choisissent le civil Abdelaziz Bouteflika (un ancien hiérarque du système, de 1962 à 1978) pour prendre officiellement la tête de l'État. Il est effectivement élu, lors d'élections truquées,

en avril 1999. Conformément au souhait de ses mentors, Bouteflika fait approuver massivement par référendum, le 16 septembre 1999, une loi dite de « Concorde civile ». Cette loi devait en théorie déboucher sur la « réconciliation nationale », y compris avec les anciens partisans du FIS.

Mais il s'agit en vérité d'un simple « ravalement de façade », qui ne change rien au fonctionnement du système. Le Parlement, toujours dénué du moindre pouvoir réel, est dominé par les trois partis de l'« Alliance présidentielle » : le FLN (qui avait été repris en mains par le DRS dès 1996), le RND (parti clone du FLN créé *ex nihilo* en 1995) et le MSP de l'islamiste « domestiqué » Mahfoud Nahnah (décédé depuis). Cette « alliance » n'est là que pour la galerie, mais elle préfigure sans doute la scène politique que les « décideurs » militaires voudraient à terme « normaliser ».

Le chef inamovible du DRS, le général Mohamed Médiène, en alliance plus ou moins conflictuelle avec l'autre homme fort du pouvoir depuis plus de vingt ans, le général Larbi Belkheir (officiellement simple « chef de cabinet » du président Bouteflika, puis, depuis 2005, ambassadeur au Maroc, il a été en réalité l'un des principaux maîtres d'œuvre de la « sale guerre »), explore en effet à partir de 1999 les voies d'une « sortie de crise » inspirée des expériences sud-coréenne et roumaine : dans ces deux pays, respectivement en 1988 et 1989, les chefs des services secrets (la KCIA et la Securitate) ont réussi (avec plus de succès en Corée du Sud qu'en Roumanie) à sortir d'un système de dictature où ils occupaient des postes clés, en prenant ensuite le contrôle d'entreprises privées qui ont assuré leur fortune. Transposé en Algérie, ce scénario impliquerait que les « décideurs » pourraient céder un jour le pouvoir aux civils, pour autant que trois conditions soient remplies :

- l'assurance d'une amnistie complète en Algérie pour tous leurs crimes depuis 1992 et leurs détournements de fonds depuis vingt ans, et qu'ils ne risquent plus d'être poursuivis à l'étranger ;

- la mise en place d'une infrastructure économique qui leur permettrait, ainsi qu'à leurs enfants, de transformer les sources actuelles de leur richesse (les

commissions occultes sur les flux d'importations et d'exportations) en propriété de grandes entreprises privées ;

– la constitution d'une classe politique civile à dominante islamo-conservatrice à même de « tenir » le front social et de préserver les intérêts économiques des « décideurs » d'aujourd'hui.

Mais le système est tellement bloqué, la classe politique tellement corrompue et discréditée par plus de quarante ans de domination de la SM-DRS que ce scénario s'est heurté à de multiples difficultés. Le président Bouteflika, cherchant à élargir sa marge de manœuvre vis-à-vis des généraux, a longtemps traîné les pieds pour promulguer une véritable amnistie des crimes commis durant la « sale guerre » (ce qu'il ne fera qu'en février 2006, par des ordonnances au demeurant en parfaite contradiction avec la Constitution et avec tous les engagements internationaux de l'Algérie). La tentative de constituer rapidement une base économique autonome, par le détournement de fonds publics, avec le groupe Khalifa – discrètement impulsé par Larbi Belkheir –, échouera lamentablement avec la faillite de ce groupe en 2002 et l'exil du milliardaire Rafik Khalifa au Royaume-Uni, dans un cortège de scandales.

De 2000 à 2006, la seule « avancée » notable dans la direction qu'ils souhaitent a été pour les décideurs le ralliement, moyennant distributions de prébendes et de rentes diverses, de la majorité des anciens cadres du FIS encore dans l'opposition ; ainsi que la constitution progressive d'une « classe moyenne islamiste » ralliée au régime, grâce au recyclage dans les activités commerciales de beaucoup d'anciens « petits chefs » des maquis islamistes à qui on a permis d'amasser des petites fortunes. Une « classe moyenne » qui pourrait demain former la base d'un pouvoir islamo-conservateur « assagi » et remplacer – à son grand dam – la petite minorité de laïques francophones ayant jusque-là fermement soutenu la politique du régime d'« éradication » de l'islamisme.

Dans le même temps, malgré l'afflux inespéré de dizaines de milliards de dollars dans les caisses de l'État grâce à l'envolée des prix des hydrocarbures – dont les exportations représentent 98 % des recettes du commerce extérieur et

environ 60 % des ressources de l'État –, de larges pans de la population, tant urbaine que rurale, continuent à vivre dans la misère, au milieu d'infrastructures totalement délabrées. Du coup, faute de cadres politiques, l'opposition se manifeste surtout sous la forme d'« émeutes de la misère », qui se sont multipliées de façon impressionnante depuis 2002. Et aussi par l'activisme croissant de nouveaux syndicats autonomes, principalement dans la fonction publique.

Face à cette révolte sociale potentiellement dangereuse, les chefs du DRS ont choisi d'entretenir un « terrorisme résiduel ». Les GIA ont été progressivement remplacés, à partir de 1998, par un nouveau groupe islamiste armé mystérieux, le « Groupe salafiste pour la prédication et le combat » (GSPC). Il ne fait toutefois guère de doute qu'il s'agit à nouveau d'un groupe dont le DRS a pris progressivement le contrôle (même s'il reste sans doute quelques factions autonomes). Celui-ci remplit aujourd'hui une double fonction. Depuis septembre 2001, son existence est très utile au pouvoir algérien pour s'attirer les bonnes grâces de l'Occident : au nom de la « Global War on Terror », il est conforté dans son rôle de gendarme régional, intégré à la stratégie militaire états-unienne (et européenne) dans le Sahara et en Méditerranée, visant à enrayer les flux migratoires venant du Sud et à contrôler ces régions riches en hydrocarbures. Et la violence armée du GSPC sert également pour justifier l'état d'urgence et les lois liberticides toujours en vigueur : celles-ci permettent de criminaliser la contestation syndicale et les « émeutes de la misère ». Plus encore, comme on le voit depuis le début de 2006, la carte des actions terroristes du GSPC (qui frappent aussi bien les civils que les forces de sécurité), en pleine recrudescence, correspond de plus en plus à celle des émeutes : il est de plus en plus fréquent que des bombes explosent justement là où vient de se dérouler une émeute. En bref, le DRS utilise la « terreur islamiste » pour mater la colère sociale...

II. Les critères d'identification des interlocuteurs islamistes légalistes

algériens

Quels critères de représentativité ?

Les véritables courants d'opposition au régime sont aujourd'hui affaiblis et dispersés. Parmi eux, les représentants officiels crédibles des courants islamistes légalistes sont extrêmement peu nombreux à l'intérieur du territoire algérien. Cette situation s'explique par l'ampleur et l'« efficacité » de la répression opérée par le pouvoir depuis 1992, et par le caractère systématique et la sophistication de la manipulation des survivants de cette répression : beaucoup de cadres de valeur ont été éliminés physiquement, et nombre de survivants (en Algérie comme en exil) se sont ralliés, par la contrainte ou par intérêt, aux décideurs militaires et à leurs conceptions antidémocratiques du pouvoir politique.

Dans ce cadre, les critères de la représentativité des interlocuteurs islamistes potentiels de l'UE nous paraissent être :

a) leur degré d'autonomie vis-à-vis du pouvoir, dont dépend aussi bien leur assise populaire que leur crédibilité « oppositionnelle » ;

b) leur engagement en faveur d'une véritable solution politique à la guerre civile, et notamment du « contrat national » de Sant' Egidio de 1995 : ce « critère de Sant' Egidio » permet à la fois de mesurer la sincérité de l'adhésion au principe de l'alternance démocratique et, sachant que le régime s'est violemment opposé à ce processus (obligeant ses alliés à faire de même), de reconnaître les véritables opposants ;

c) leur engagement en faveur d'un dispositif de justice transitionnelle permettant d'établir la vérité sur les responsabilités des violations massives des droits humains depuis 1992, et d'assurer le jugement impartial de leurs principaux responsables, membres des forces de sécurité comme des groupes armés se réclamant de l'islam.

Ces trois critères permettent de distinguer aujourd'hui, au sein des courants islamistes algériens affirmant – plus ou moins clairement – leur volonté de respecter les règles de base de la démocratie : a) les deux partis dont les chefs du

DRS ont très tôt permis la légalisation, parce qu'ils étaient assurés de les contrôler ; b) les divers survivants du FIS, très affaiblis et partagés entre ceux qui ont rallié le pouvoir réel et les autres.

Les concurrents officiels du FIS, ou le prix de la normalisation

En 2006, les concurrents « officiels » du FIS, très largement déconsidérés dans l'opinion publique algérienne, continuent à payer le prix de leur inscription dans les limites du système.

– Le parti Hamas, devenu « Mouvement pour la société islamique » (puis « pour la paix »), créé par Mahfoud Nahnah (décédé en juin 2003), est actuellement dirigé par Aboudjerra Soltani. La mainmise du pouvoir sur ce mouvement a été totale dès sa création. M. Nahnah a été candidat en 1995 aux élections présidentielles et membre de la coalition gouvernementale. Son successeur A. Soltani est devenu ministre (sans portefeuille). Le fait que M. Nahnah ait été au début de sa carrière militante considéré comme la branche algérienne du courant des Frères musulmans égyptiens aboutit à une situation paradoxale, unique au regard de celles de tous les pays de la région : en Algérie, le courant identifié aux Frères musulmans égyptiens ne peut en effet être considéré comme un représentant crédible de l'opposition islamiste. Il n'en demeure pas moins que l'influence de l'école de pensée inspirée par les Frères égyptiens occupe toujours dans ce pays une place importante.

– Le parti En-Nahda (La Renaissance) a quant à lui été fondé (et dirigé jusqu'à ce jour) par Abdallah Djaballah, sur des bases idéologiques proches du FIS et du courant des Frères musulmans. Né d'une initiative véritablement oppositionnelle, En-Nahda a très vite dû payer le prix de sa survie légale. Présent à la rencontre de Sant'Egidio, Djaballah n'a pas soutenu clairement le processus, tout en s'abstenant de le condamner publiquement. Mais il a depuis, très régulièrement, cautionné le pluralisme de façade du système, acceptant notamment de se porter candidat aux élections présidentielles truquées d'avril 2004. Depuis lors, son parti est régulièrement en proie à des dissensions internes, certainement provoquées par le DRS.

Les héritiers du FIS à l'intérieur et à l'extérieur

Il est évident que la base sociale et politique très composite que le FIS a su mobiliser au début des années 1990 constitue encore aujourd'hui la composante la plus importante de l'opposition légaliste potentielle au régime. Mais, en tant que parti politique, le FIS n'existe plus. Depuis sa dissolution en mars 1992, sa « représentation » – qui n'a plus ni base légale ni structure cohérente, même clandestine – est réduite à ses deux leaders historiques, Ali Belhadj et Abassi Madani, et à certains de ses cadres exilés. Et il est très difficile d'évaluer sérieusement l'audience des uns et les autres dans une population très massivement hostile au pouvoir réel des chefs militaires – elle est majoritairement très lucide quant à cette réalité –, mais aussi privée de toute possibilité d'investir dans une perspective politique réaliste une énergie citoyenne toujours présente.

Pour l'UE, l'identification d'interlocuteurs islamistes crédibles en Algérie et dans l'exil dépend donc moins aujourd'hui de la place qu'ils ont occupée ou occupent encore dans un organigramme contesté, que de l'évaluation prudente du capital de confiance qu'il est possible d'attribuer à chacun d'eux vis-à-vis de leur base (et, bien sûr, de leur degré d'autonomie vis-à-vis du régime). Faute de place pour une analyse détaillée (et indispensable), nous n'évoquons succinctement ci-après que la situation des personnalités les plus notoires.

*** À l'intérieur.**

– Ali Belhadj (52 ans), ex-numéro deux du FIS, a été détenu pendant douze ans (1991-2003), dans des conditions très sévères. Sa vision radicale s'est considérablement atténuée au cours des dernières années, et il peut sans doute être encore crédité d'une certaine audience populaire et d'une réelle autonomie à l'égard du pouvoir, qui en font probablement l'un des rares interlocuteurs politiques vraiment crédibles. Toutefois, sa réputation de radicalisme rend assez difficile un tel choix pour un interlocuteur institutionnel européen.

– Madani Mezrag, chef de l' AIS (organisation présentée, lors de sa création en juin 1994, comme la « branche militaire » du FIS), a conclu en octobre 1997

une trêve unilatérale avec les chefs du DRS. Il a depuis publiquement manifesté son soutien aux lois de « concorde civile » (septembre 1999) et d'amnistie totale des responsables militaires de la « sale guerre » (février 2006) ; sa crédibilité est de ce fait des plus réduites, d'autant plus qu'il est considéré par nombre d'observateurs sérieux comme étant, dès 1994, plus ou moins lié au DRS.

– Les membres de l'ex-« Instance exécutive » du FIS à l'étranger, dirigée depuis Aix-la-Chapelle (Allemagne) par Rabah Kébir, sont de toute évidence parvenus, dès le début des années 2000, à un accord avec le pouvoir, visant à leur permettre de rentrer en Algérie en compagnie des membres des délégations en Allemagne et en Belgique. C'est ce qu'a fait Rabah Kébir en septembre 2006 : il a aussitôt multiplié les démarches pour préparer la création d'un « néo-FIS » aseptisé, mais lui et ses amis souffrent eux aussi d'un évident déficit de crédibilité, faute d'autonomie vis-à-vis du pouvoir.

*** À l'extérieur.**

– Depuis 2003, après douze années de détention ou de résidence surveillée, Abassi Madani, ex-numéro un du FIS, réside à Doha (Qatar). Âgé (75 ans), isolé et très affaibli, il ne semble plus pouvoir être crédité d'une quelconque représentativité.

- Anouar Haddam : il a dirigé, de 1992 à 2002, une « Délégation parlementaire du FIS » à l'étranger (représentant les députés désignés par le Comité exécutif national dirigé par Mohammed Saïd et Abderrezak Redjam), depuis les États-Unis (où Anouar Haddam est exilé depuis 1993). Cette délégation parlementaire avait représenté le FIS à la rencontre de Sant' Egidio en 1995. En désaccord avec la direction de l'Instance exécutive, il a néanmoins été approché, fin 2005, par l'actuel Premier ministre Abdelaziz Belkhadem, mais il n'est toujours pas, à ce jour, retourné en Algérie. Il conserve de ce fait une certaine autonomie à l'égard du régime, même si son influence semble être limitée.

- Ahmed Zaoui : exilé depuis 2002 en Nouvelle-Zélande, où il espère toujours obtenir l'asile politique, il fait partie du petit nombre d'interlocuteurs de l'ex-

FIS ayant conservé une grande crédibilité.

- Mourad Dhina : vivant en Suisse depuis les années 1980, il a été l'un des membres du bureau exécutif du FIS jusqu'en 2004. Il milite depuis plusieurs années pour une voie « réformiste » de l'avenir du mouvement islamiste, avec un petit groupe de fidèles proches de lui ; et il a résisté à toutes les tentatives de récupération du DRS. Bien qu'assez isolé, il fait aujourd'hui partie des rares personnalités indépendantes susceptibles de relayer les attentes de larges composantes de la mouvance islamiste algérienne (et satisfaisant clairement le « critère de Sant' Egidio »).

III. Quelle politique de l'UE pour favoriser une stabilité démocratique en Algérie ?

Une stabilité politique en trompe-l'œil

Fin 2006, grâce notamment à la manne pétrolière, le régime algérien semble jouir d'une relative stabilité économique et politique. Mais il s'agit d'une stabilité en trompe-l'œil, car :

a) la dualité du système politique (façade démocratique fictive et pouvoir réel monopolisé par les chefs du DRS), qui fonctionne depuis vingt-cinq ans, marque des signes sérieux d'épuisement. La grave maladie du président Bouteflika, pièce indispensable de ce système, et les incertitudes de sa succession ont contribué à réanimer les conflits entre les différents clans civils et militaires alliés des chefs du DRS. Quant aux généraux Mohamed Médiène et Larbi Belkheir, âgés respectivement de 67 et 68 ans, ils ne parviennent pas à organiser la transition vers un nouveau système avec de nouveaux responsables ; et, du fait de leur âge, l'hyperconcentration de leur pouvoir peut, à moyen terme, conduire à de graves conflits au sein de la coupole dirigeante, source de forte déstabilisation ;

b) la situation sociale est de plus en plus tendue : avec plus du quart de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté et des classes moyennes largement paupérisées (à l'exception de ceux qui ont su s'enrichir au cours de la

guerre), les « émeutes de la misère » se multiplient et pourraient déboucher sur des mouvements sociaux de beaucoup plus grande ampleur ;

c) les champs d'exploitation d'hydrocarbures sont parfaitement sécurisés, au point de constituer un pays à part, mais les oléoducs et gazoducs conduisant aux côtes méditerranéennes sont beaucoup plus vulnérables à d'éventuelles émeutes du désespoir plus violentes qu'aujourd'hui ;

d) l'ampleur de la corruption et la dépendance totale de l'économie à l'égard des exportations d'hydrocarbures bloquent très efficacement toute possibilité d'un développement économique endogène diversifié (l'industrie est par exemple largement sinistrée).

Des lignes d'action possibles pour l'UE

Il est donc dans l'intérêt de l'UE de favoriser l'établissement en Algérie de nouveaux fondements politiques garants d'une stabilité démocratique à long terme. Cela implique :

a) d'émettre un signal clair signifiant que l'UE est pleinement disposée à considérer les forces islamistes démocratiques comme des partenaires potentiels ; d'apporter un soutien ferme aux forces progressistes (politiques, syndicales et organisations de la société civile vraiment indépendantes), islamistes comme laïques, aujourd'hui faibles et dispersées, qui tentent d'œuvrer pour la refondation d'un authentique État de droit. Outre les personnalités islamistes indépendantes citées précédemment, ces forces comprennent principalement : le Front des forces socialistes (présidé par Hocine Aït-Ahmed), qui prône la nécessité d'une Assemblée constituante ; la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme (LADDH, présidée par l'avocat Hocine Zérouane) ; les syndicats autonomes créés ces dernières années (et non reconnus officiellement) au sein de la fonction publique (SNAPAP, CNAPES, CENS, SNPSP, etc.) ; les personnalités islamistes indépendantes évoquées précédemment ; une conjonction de ces forces, aujourd'hui relativement atomisées, est possible et doit être encouragée ;

b) de contribuer à accroître l'espace politique de ces forces progressistes, en

particulier en obtenant du gouvernement algérien de mettre fin à l'état d'urgence (en vigueur, jusqu'à ce jour, depuis février 1992) et de pleinement respecter les conventions internationales dont l'Algérie est partie, en matière de lutte contre les violations des droits humains et contre la corruption. Cela impliquerait par exemple que l'UE et ses États membres utilisent les outils juridiques à leur disposition pour amener le gouvernement algérien à mettre fin aux violations des droits humains (comme l'article 2 de l'Accord d'association UE-Algérie entré en vigueur en mars 2005, ou l'article 41.1a du Pacte international relatif aux droits civils et politiques de 1966) et aux pratiques massives de corruption qui minent toute possibilité de développement économique.

Avantages et inconvénients pour l'UE

Il est certain qu'à court terme, la mise en œuvre d'une telle politique se heurterait à de vives résistances des détenteurs du pouvoir réel en Algérie. Ceux-ci pourraient alors tenter de renforcer encore les liens avec les États-Unis, qui ont été considérablement renforcés ces dernières années sur les plans économique (présence accrue des firmes pétrolières US), politique et militaire (dans le cadre de la coopération antiterroriste). Mais l'UE dispose d'importants atouts économiques à faire valoir à Alger, puisqu'elle constitue, et de loin, le principal débouché des exportations algériennes d'hydrocarbures (une situation que la proximité géographique rend irréversible).

Par ailleurs, au sein de l'UE, il est très probable que cette politique serait contestée par l'Italie et, surtout, par la France, dont nombre de dirigeants, de droite comme de gauche, entretiennent de longue date des liens très étroits – politiques et économiques – avec les chefs du DRS. Mais ces liens sont en vérité préjudiciables à l'ensemble des États membres de l'UE, notamment sur le plan sécuritaire (comme l'ont montré en 1995 les terribles attentats terroristes sur le sol français attribués aux GIA, en vérité commandités par les chefs du DRS pour faire pression sur le gouvernement du Premier ministre Alain Juppé, tenté de soutenir le « contrat national » de Sant' Egidio).

Pour éviter le risque, à moyen ou long terme, d'une déstabilisation violente de

l'Algérie qui ferait le jeu de courants islamistes extrémistes, il est donc dans l'intérêt – tant économique de politique – de l'UE d'explorer dès aujourd'hui les voies permettant de favoriser l'instauration d'une authentique démocratie dans ce pays. Cela passe par la mise en œuvre, de façon prudente mais déterminée, de dispositifs de soutien aux forces authentiquement démocratiques, en particulier celles qui se réclament de l'islam politique : aujourd'hui dispersées et affaiblies, il ne fait pas de doute, en effet, qu'elles répondent aux aspirations profondes d'une majorité de la population algérienne.